audeMAG

LE JOU[illegible]UDE ET DES AUDOIS

#52
[illegible]OVEMBRE/DÉCEMBRE
2024

LES MEMBRES DU CLUB DE PLONGÉE CHAURIEN, LAURÉAT DU 2E BUDGET PARTICIPATIF DE L'AUDE.

BUDGET CITOYEN #3

DONNEZ VIE À VOS PROJETS !

FOCUS

Avez-vous pensé à l'accueil familial ?

C'EST PRATIQUE

Collège au cinéma

AUDE LE DÉPARTEMENT

Département de l'Aude
27 septembre 2024, 16:42 •

« Quelle agriculture et quelle alimentation, demain, dans l'Aude ? » À l'invitation du Département, plus de 200 élus, techniciens et professionnels audois sont venus débattre autour de cette thématique hautement liée à la transition écologique lors du forum Accel'air, le vendredi 27 septembre. Pour envisager l'avenir, la collectivité avait convié de nombreux spécialistes, parmi lesquels le célèbre agroclimatologue Serge Zaka, qui a participé aux échanges avant les ateliers thématiques organisés l'après-midi.

30 personnes aiment ça 9 partages

Des paniers de produits locaux distribués à des familles audoises

C'est le fruit d'une belle opération solidaire. Plus de 200 familles ont pu bénéficier mi-septembre d'une distribution gratuite de paniers de denrées alimentaires, confectionnés et livrés par des producteurs locaux, aux Maisons départementales des solidarités de Carcassonne Est et de Narbonne Littoral. Un projet *« de santé publique et de solidarité qui permet d'agir alors que la précarité alimentaire touche de plus en plus de foyers »*, a souligné Chloé Danillon, vice-présidente en charge de la protection de l'enfance et de l'action sociale de proximité. À cette occasion, les équipes de travailleurs sociaux ont également animé des ateliers autour de l'alimentation : apports nutritifs, idées de recettes pour les grands et les petits, échanges sur les produits de saison, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Association de protection juridique et d'accompagnement social des majeurs de l'Aude (Apam 11), l'Association tutélaire de l'Aude (Atdi) et l'Union départementale des associations familiales de l'Aude (Udaf 11) viendront présenter leurs missions lors de la Journée de la protection juridique organisée par le Département et la Préfecture le 26 novembre prochain. Depuis près de dix ans, ces trois associations mandataires à la protection judiciaire des majeurs de l'Aude coopèrent pour faire progresser la coordination des acteurs et favoriser l'accompagnement des personnes dans leurs parcours de vie. Cet événement se tiendra à l'hôtel du Département et proposera des tables rondes et des conférences pour mieux cerner les métiers et les missions de la protection juridique des majeurs. Ouvert à tous, inscription obligatoire.

COUP DE PROJECTEUR SUR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE

Le réseau Occitanie Coopération a diffusé en septembre une vidéo consacrée à l'éducation à la citoyenneté mondiale. Ce document audiovisuel met en lumière les initiatives locales et les acteurs engagés dans la promotion d'une éducation ouverte sur le monde, solidaire et responsable. Parmi ces initiatives, les Tandems solidaires, un dispositif qui permet aux élèves de la maternelle au lycée de participer à un projet d'éducation à la citoyenneté mondiale. Chaque projet est construit en binôme entre une classe et une association. Dans l'Aude, neuf Tandems Solidaires ont vu le jour en 2023-2024.

Retrouvez la vidéo sur la chaîne YouTube audeTV

DANS CE NUMÉRO

04 L'ART D'ÊTRE AUDOIS
Marc Tardieu, une histoire écrite en gras

10 FOCUS
Avez-vous pensé à l'accueil familial ?

13 DANS LA PEAU DE
Claire Nicolaï

14 ROUTES
Zoom sur les réalisations en cours ou achevées

16 C'EST PRATIQUE
« Collège au cinéma » pour faire briller les toiles

18 DOSSIER
Budget citoyen 2024-2025 : déposez vos idées !

24 ÇA C'EST DU SPORT
Maéva Feumi, déjà reine des rings

26 PORTRAIT
Nadine Egéa, une spectatrice éclairée

31 MANGER AUDOIS
La Camva met les bouchées doubles pour la viande audoise

Tirage : 188 000 exemplaires – ISSN : 0985-2247 – Directrice de la publication : **Hélène Sandragné** – Rédacteur en chef : **Frédéric Frangeul** – Rédaction : **Patrick Bessodes, Amélie Beynac, Justine Bonnery, Maéva Jouanne, Éric Marty, Armelle Nebilon, Marie Pintado** – Secrétariat de rédaction : **Julie Subtil** – Conception : **Aurélie Houeix** – Graphisme : **Isabelle Michel, Laurence Tixier** – Crédits photos : **Amélie Beynac, Idriss Bigou-Gilles, EsteFoto, Héli 11, Pascal Rodriguez, Getty images, iStock, DR.**

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement
PEFC/10-31-3384
www.pefc-france.org

Ce magazine est également disponible en version audio sur le site aude.fr.

Impression : **Newsprint.**

Plus d'infos sur **www.aude.fr**

Département de l'Aude

Reportages, documentaires, actus… Toute l'Aude en vidéo sur **audeTV**

ÉDITO

AGIR POUR VOUS ET AVEC VOUS !

Ce mois de novembre 2024 marque le lancement de la 3e édition du Budget participatif, désormais appelé Budget citoyen, dans notre département. Après deux éditions riches en projets déposés et qui ont permis la réalisation de 59 d'entre eux, nous continuons à vous proposer, chères Audoises et chers Audois, de déposer vos idées. Ces idées seront ensuite travaillées en lien avec les services du Département pour qu'elles deviennent de véritables projets d'investissement. Enfin, vous pourrez les défendre auprès de l'ensemble des habitants de notre territoire pour qu'elles puissent remporter leurs suffrages et être financées par le Département.

Quelques éléments du règlement ont été modifiés, fort de l'expérience des deux précédentes éditions, toujours avec la même ambition : favoriser une citoyenneté active, soutenir les associations et les initiatives locales, créer une dynamique de rencontres et impliquer un plus grand nombre d'Audoises et d'Audois.

Pour cette édition, le budget qui sera consacré à cette opération sera d'un million d'euros. Le montant reste conséquent, mais il est moindre que les éditions précédentes.

Pourquoi ? Parce que la situation budgétaire des Départements, de l'Aude comme des autres, n'a jamais été aussi tendue. Alors que pendant des années l'État s'est privé de recettes tout en omettant d'agir sur ses propres dépenses, il décide maintenant de ponctionner les collectivités territoriales dans des proportions inacceptables. Alors que l'État nous contraint à des dépenses nouvelles sans le moindre financement, que nos recettes souffrent de fortes baisses, il accentue cette situation en nous obligeant à prendre de telles décisions.

Nous le faisons avec une ferme volonté : préserver des capacités d'action pour porter des politiques publiques utiles aux Audoises et aux Audois. C'est pour cela que nous avons décidé de maintenir cette 3e édition du Budget citoyen. Rien ne serait pire pour notre territoire que de nous désengager d'actions aussi structurantes. Il en va de la vitalité et de la solidarité de l'Aude.

Mais je vous dois un discours de clarté : les décisions gouvernementales nous font craindre le pire. Nous œuvrons pour y faire face mais nous ne pourrons pas tout faire. Et ce sera bien indépendant de notre volonté. Nous continuerons à être à vos côtés, à agir pour vous et avec vous ! ●

Hélène SANDRAGNÉ
Présidente du conseil départemental de l'Aude

BIOGRAPHIE
MARC TARDIEU

- **1969.** Naissance à Castelnaudary.
- **1991.** Marc décroche un BEP machinisme agricole à Escatalens. Pendant trois ans, il devient aide familial sur l'exploitation de ses parents à Mézerville.
- **1994.** Il s'installe comme agriculteur en acquérant 55 hectares dans les plaines de l'Ariège pour produire céréales et maïs semence.
- **1995.** Marc rejoint ses parents, Ginette et Jean-Baptiste, en créant le GAEC de Bérengou.
- **1996.** Il devient conseiller municipal de Mézerville.
- **2008.** Il est élu maire de Mézerville où il exerce actuellement son troisième mandat.
- **2015.** Création de la SAS Tardieu réunissant les quatre frères, Marc et Joël, qui travaillent à Bérengou, mais aussi Christophe et Rémi, qui ont leur propre exploitation.

« La marque Pays Cathare® est un gage de qualité.

Marc Tardieu,
éleveur de canard à Mézerville

Marc Tardieu

UNE HISTOIRE ÉCRITE EN GRAS

Marc Tardieu, éleveur de canard à Mézerville, à la limite de l'Aude et de l'Ariège, défend avec ses trois frères l'art d'élever les volailles et de les transformer. La SAS Tardieu livre canards, foie gras, magrets mais aussi plats préparés et conserves dans toute l'Aude, et jusqu'à Marseille et Toulouse. Des productions de la marque Pays Cathare® qui démontrent le savoir-faire audois.

audeMAG Vous êtes éleveur depuis trente ans à Mézerville. Une vocation mais aussi une belle histoire de famille ?

Marc Tardieu Je me suis installé en 1994 comme céréalier en achetant 55 hectares de terres dans l'Ariège et nous avons créé le GAEC de Bérengou avec mes parents. Mon père était déjà céréalier et ma mère élevait poulets et canards. Nous voulions développer la vente de volailles. Mon frère Christophe s'était installé en 1990 à Belpech et faisait aussi des volailles. Mon frère Joël nous a rejoint en 2000. Rémi s'est installé en 2004. Aujourd'hui, nous sommes associés au sein de la SAS Tardieu et nous avons construit un nouveau local pour l'abattage, la découpe et la transformation. Nous vendons sur place, à la boutique, nos volailles et nos produits transformés (conserves, plats préparés, confits, foie gras, etc.).

Quelle est la recette pour proposer des volailles de qualité ?

M.T. Je dirais qu'il faut du temps et de la patience. Nous produisons aussi toute l'alimentation que nous donnons à nos volailles. Si aujourd'hui on a atteint cette qualité, c'est parce que notre activité est montée doucement. Nous ne sommes pas arrivés à 7000 canards élevés par an comme ça. Pour parvenir à notre succès actuel, il a fallu travailler vingt ans !

Que vous apporte la marque Pays Cathare® ?

M.T. Nous avons débuté par le foie gras labellisé Pays Cathare®. Aujourd'hui, le canard entier bénéficie de la marque. C'est un gage de qualité, très important pour notre visibilité. Des enseignes nous contactent parce que nous sommes labellisés Pays Cathare®. Nous avons clairement plus de débouchés grâce à la marque.

Vous organisez des tournées de livraison à Carcassonne, Castelnaudary ou Narbonne mais aussi à Perpignan, Toulouse et Marseille.

M.T. C'est encore une histoire de famille toute simple. Ma mère avait des proches qui travaillaient à La Poste à Toulouse. À Marseille, c'était du côté de mon père. Sa sœur était agent de La Poste. Au début, nous préparions des colis en fonction de la demande et nous faisions le trajet en voiture. Aujourd'hui, grâce au bouche-à-oreille, cela a pris une autre dimension et nous livrons avec un camion frigorifique. Nous vendons aussi lors des foires au gras à Belpech, Castelnaudary et Limoux, dans des boutiques comme celle de l'Hôtel de la Cité à Carcassonne et d'autres. Nous fournissons aussi des organismes comme la MSA ou des collectivités comme le Département.

Vous recevez aussi à la ferme. Le contact, c'est important ?

M.T. Le contact humain est essentiel ! Dès le départ, cela a été la volonté de mes parents d'être en lien direct avec nos acheteurs. Le client est roi et il faut lui proposer le meilleur. Nous aurions pu prendre une société pour livrer, cela aurait été plus simple, mais notre souhait est d'être au plus près des gens. Nous sommes maîtres de ce que nous produisons de A à Z.

Vous êtes nés dans la Piège, quel est votre attachement à cette terre ?

M.T. Nous sommes attachés à cette terre vallonnée où le soleil est très présent. Ma femme belge apprécie ! *[rires]* De plus en plus de personnes reviennent s'y installer. J'aime la diversité de nos paysages ici, mais aussi dans toute l'Aude. Dans ce département, nous avons tout : montagne et mer… et c'est beau en toute saison !

FRANC SUCCÈS POUR **LA FÊTE DE L'ACCUEIL FAMILIAL**

Le château de Villegly a servi d'écrin, début septembre, à la Fête de l'accueil familial, organisée par le service Action sociale personnes âgées-personnes handicapées du Département de l'Aude. Cette journée, placée sous le signe de la bonne humeur, a permis aux accueillants familiaux et à leurs pensionnaires de profiter d'un temps d'échanges et de partage. L'occasion pour Séverine Mateille, vice-présidente du conseil départemental, déléguée à l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap, de valoriser ce type de parcours et de faire connaître cette solution d'hébergement *(lire aussi « Focus » p. 10-11).*

Nos châteaux bientôt en lice pour le patrimoine mondial

Le compte à rebours est lancé. En janvier 2025, la France déposera officiellement le dossier de candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco du « système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (13e-14e s.) », qui rassemble huit monuments : la Cité de Carcassonne, les châteaux de Lastours, Termes, Aguilar, Peyrepertuse, Quéribus, Puilaurens et Montségur dans l'Ariège. Afin de préparer cette échéance, les parties prenantes de la démarche se sont réunies le 8 octobre à Cucugnan, à l'occasion d'une ultime réunion du Comité de bien. Après le dépôt, suivront 18 mois d'expertise internationale, avant la décision du Comité du patrimoine mondial qui sera dévoilée à l'été 2026.

La Maison de la Narbonnaise est ouverte !

Après plusieurs années d'études et de travaux, l'ancien domaine viticole du Grand Castélou a achevé sa mue pour devenir la Maison de la Narbonnaise, lieu d'accueil et de sensibilisation du public et maison du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. L'inauguration officielle a eu lieu en septembre, en présence de tous les partenaires. La réalisation de ce projet, cofinancé par le Département, s'inscrit dans une démarche touristique responsable mettant en valeur le patrimoine naturel de l'ancienne saline.

Les Rencontres citoyennes ont fait vivre la démocratie participative

L'action du Département de l'Aude était au cœur des échanges entre le public et les élus lors des Rencontres citoyennes organisées dans les 19 cantons du territoire du 24 septembre au 17 octobre derniers. Les Audois sont venus nombreux assister à ces réunions, témoins de la volonté de la collectivité de faire vivre la démocratie participative, comme ici à Lagrasse, en présence des conseillers départementaux du canton des Corbières, Hervé Baro et Kattalin Fortuné.

HÉLÈNE SANDRAGNÉ
AUX CÔTÉS DES VITICULTEURS

À l'occasion des vendanges, Hélène Sandragné s'est rendue début octobre dans plusieurs domaines viticoles du territoire : à Castelnau-d'Aude, Pépieux, Cascastel-des-Corbières ou Villeneuve-les-Corbières. Accompagnée d'Alain Giniès, vice-président délégué à l'économie de proximité et à l'agriculture, la présidente du Département s'est entretenue avec les acteurs du monde viticole et a réitéré son soutien à cette filière essentielle pour l'Aude. Face aux aléas climatiques et économiques, cette filière a besoin de réponses adaptées et concertées pour assurer la pérennité de la viticulture de demain.

TÉLEX - Le 3e Salon des vins de France et des producteurs indépendants se tiendra au Palais du Travail de Narbonne, les 14 et 15 décembre. Les bénéfices de cette manifestation, organisée par le club service Kiwanis Narbonne Carrefour du Sud, seront intégralement reversés aux enfants en situation d'handicap.

LE COLLÈGE DE GRAZAILLES OFFICIELLEMENT RENOMMÉ « COLLÈGE SIMONE-VEIL »

Ne l'appelez plus collège de Grazailles mais collège Simone-Veil ! Hélène Sandragné, la présidente du conseil départemental de l'Aude, a dévoilé le 24 septembre la plaque arborant la nouvelle dénomination de l'établissement carcassonnais. Au terme d'une démarche participative impliquant collégiens, parents d'élèves, enseignants et personnel administratif afin de trouver une nouvelle appellation, c'est le nom de Simone Veil, femme politique et militante des droits de l'Homme, qui a remporté le plus de suffrages lors du vote réalisé au printemps dernier. L'établissement devient le troisième collège public dans l'Aude à porter un nom de femme.

Recherche témoins de la Seconde guerre mondiale

Après avoir réalisé *L'Aude, quelle Histoire !* et *Il était une fois le Midi viticole*, Yannick Séguier prépare un nouveau film : *Les Audois sous l'Occupation*. Pour ce faire, le réalisateur audois est à la recherche de témoins directs de la Seconde Guerre mondiale afin de recueillir un maximum de souvenirs et conserver ainsi la mémoire de cette époque sur notre territoire. Si dans votre entourage ou votre commune, vous connaissez des personnes correspondant à ce profil, n'hésitez pas à contacter Yannick Séguier qui viendra recueillir les témoignages en question.

Contact :
06 99 38 68 82 - yseguier@hotmail.com

SUCCÈS POUR LE FORUM AUTOUR DE LA NAISSANCE

Le Forum autour de la naissance et de la parentalité organisé par le service départemental de la protection maternelle et infantile (PMI) de l'Aude a comblé les visiteurs sous le chapiteau du Parc des Sports de Narbonne, le 18 septembre dernier. Ils ont pu échanger avec des intervenants du secteur médical et de la petite enfance sur des sujets comme le couple parental, le post-partum, les divertissements pour les tout-petits ou encore le portage. Un bel événement auquel a participé Chloé Danillon, vice-présidente du conseil départemental en charge de la protection de l'enfance et de l'action sociale de proximité.

EN OCCITAN

A la sant Martin, **l'ivèrn es en camin**

Novembre préfigure l'hiver

QUATRE DOCUMENTARIS OCCITANS AUDENCS

Dins la tièra dels documentaris en occitan (jos-titolats en francés) realizats per Patric La Vau, se ne trapa quatre que concernisson Aude :

• *La fèsta a Ladèrn* (2024) : Cada an, lo vilatge de Ladèrn aganta la fèbre carnavalesca, lo dimars aprèp lo 15 d'agost ! Lo monde dal vilatge, joves e vièlhs, e los amics e musicaires dal ròdol se tornan trobar pel torn de l'ase e lo bufali.

• *Claudi Martí, lo sòmi demòra* (2024) : Nascut en 1940 a Carcassona, Claudi Martí es l'un dals cantaires emblematics de la « nòva cançon occitana ». A son ostal de la colina, parla de sas rasigas familialas, de las lengas de son enfança e de sa joventut a Carcassona, de sos engatjaments politics, de son mestièr de regent, de son camin de cantaire e d'escrivan, de son sosten a fòrça lutas, de sas amistats prigondas ambe vinhairons, artistas o escrivans.

• *Sus las traças d'En Pierròt* (2022) : Nascut a Redoma, Pierre Pous (1929-2021) èra un contaire famós del País de Saut. Agèt l'escasença de conéisser sos dos pepins que li transmetèron un grand nombre de contes e d'istòrias que contunhèt el tanben de contar.

• *L'òme dal neolitic* (2023) : Nascut en 1936, Joan Guilaine creissèt entre la Ciutat de Carcassona e lo vilatge mairal de Vilabasin. Arqueològ especialista dal Neolitic, professor al Collègi de França, Joan Guilaine evòca sa passion per l'istòria e l'arqueologia. Parla tanben de son enfància entre vila e campèstre, dals cambiaments de l'agricultura païsana de las annadas 40 e 50 que ne foguèt lo testimòni, de sas collèctas de contes, de la fèsta de Ladèrn o encara de son disc de cançons en occitan.

Per ne saber mai : www.lavaupatric.com

MEETING AÉRIEN

LES MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE À L'HONNEUR

Le Département de l'Aude était l'un des partenaires du Forum des formations, de l'emploi et de l'insertion autour des métiers de l'aéronautique qui s'est tenu les 21 et 22 septembre, à l'aéroport de Carcassonne, à l'occasion du meeting aérien « Des étoiles et des ailes ». Hélène Sandragné, la présidente du conseil départemental, et Muriel Cherrier, vice-présidente déléguée à l'insertion, étaient présentes pour faire découvrir les métiers de l'aéronautique avec l'ambition de susciter des vocations et de permettre aux personnes en recherche d'emploi d'accéder à des offres variées.

#AUTONOMIE

AVEZ-VOUS PENSÉ À L'ACCUEIL FAMILIAL ?

Vous êtes une personne âgée ou une personne en situation de handicap et vous ne pouvez ou ne voulez plus vivre à votre domicile ? Ou à l'inverse, vous avez du temps, de l'espace et l'envie d'accompagner quotidiennement une personne qui ne peut pas vivre seule ? Pensez à l'accueil familial pour un mode d'hébergement original au domicile d'une personne agréée par le Département de l'Aude.

Qu'est-ce que l'accueil familial ?

Le principe du dispositif est d'aller vivre chez un accueillant familial, un particulier agréé par le Département, pour partager une vie familiale, conviviale et sécurisante, adaptée aux besoins de chacun tout en conservant son autonomie, ses liens familiaux et amicaux. Les accueillants familiaux offrent qualité de vie, sollicitude et prise en charge adaptée et individualisée. En contrepartie, l'accueillant familial perçoit une rémunération versée par la personne hébergée. Ce mode de logement offre à la fois une aide dans les gestes du quotidien et un cadre familial pour nouer des liens avec l'accueillant et son entourage, tout en gardant son intimité.

Qui peut en bénéficier ?

L'accueil familial concerne les personnes âgées de plus de 60 ans, en perte d'autonomie ou pas, et les personnes en situation de handicap. Les accueils peuvent être permanents, à temps complet, mais également temporaires, à temps partiel ou séquentiels, utilisés comme une solution d'hébergement. C'est alors un choix de vie, une solution de répit ou de sortie ponctuelle de votre structure d'accueil habituelle, à condition que votre état de santé ne nécessite pas un placement en établissement médicalisé.

Comment devenir accueillant familial ?

L'accueillant familial doit être majeur et agréé par le Département. C'est une activité à domicile qui nécessite de se rendre disponible 24h/24. Vous devez pouvoir proposer une chambre de 9 m² minimum et un point d'eau à proximité. La salle de bain comme les toilettes peuvent être privées ou partagées. Le nombre maximum est de trois places par foyer. Devenir accueillant, c'est aussi aider dans tous les gestes de la vie quotidienne : préparer les repas, faire le ménage et les courses, organiser des activités, partager sa vie de famille et collaborer avec les équipes médico-sociales. C'est aussi respecter les convictions religieuses de la personne accueillie et lui permettre de recevoir des visites. ●

Moment de complicité lors de la Fête de l'accueil familial en septembre dernier à Villegly.

Action sociale PA-PH (personnes âgées-personnes handicapées)

Département de l'Aude
Allée Raymond-Courrière
11 855 Carcassonne Cedex 9
04 68 11 69 67 - 04 68 11 69 68
actionsocialepaph@aude.fr

Norbert (à droite) accueille Gérard et Patrick à son domicile de Moux près de Lézignan-Corbières.

« Quelque chose de gratifiant »

Norbert Weyenbergh, 42 ans, est devenu accueillant familial il y a un an et demi et vit désormais avec Patrick, 62 ans, et Gérard, 65 ans, tous deux présentant des handicaps légers. C'est après avoir accompagné sa mère à la fin de sa vie et en ayant vu sa sœur devenir accueillante familiale, que cet Audois s'est lancé dans l'activité. « *C'est quelque chose de gratifiant, un sentiment que je ne retrouvais plus dans les métiers que j'ai pu faire avant. J'avais besoin de me sentir utile,* raconte ce bricoleur qui a exercé dans la logistique et la maçonnerie. *C'est un régal ! Ils sont autonomes.* » Balade, cinéma, atelier bricolage ou encore karaoké chez les voisins, l'accueillant leur propose régulièrement des activités. Mais attention, « *personne ne se force ici* », rassure Norbert.

C'était sans compter la passion débordante de Patrick pour les maquettes de petits trains qui occupe autant son esprit que son espace. « *Ça se passe très bien, j'apprécie la maison, les chiens et de pouvoir travailler sur mon train quand je veux* », raconte le sexagénaire. Gérard, plus réservé, est arrivé cet été : « *Je me sens bien mieux ici que là où j'étais avant, l'autre accueillant avait un rythme qui ne me correspondait pas* », confie-t-il. Dans sa chambre, ce ne sont pas les petits trains mais les maillots et écharpes de foot qui décorent la pièce dans laquelle il adore calculer ses pronostics pour les prochains matchs, avant de retrouver ses deux colocataires pour le dîner, qu'ils partagent toujours ensemble.

NOUVEAU FORMULAIRE POUR LA DEMANDE D'AGRÉMENT

Depuis le 1er novembre, un nouveau formulaire national Cerfa (n°17564*01) est disponible en ligne pour faire la demande d'agrément nécessaire pour devenir accueillant familial. Ce formulaire permet d'uniformiser et de faciliter les démarches. Il est disponible sur le site **service-public.fr**, où vous trouverez également la liste des documents à fournir.

67 **ACCUEILLANTS FAMILIAUX** exercent dans l'Aude et proposent **146** **PLACES D'ACCUEIL.**

89 **DEMANDES D'ACCUEIL** ont été étudiées par les services du Département en 2023.

Chaque accueillant perçoit entre 1640 ET 2050€ nets de la personne accueillie.

SÉVERINE ROGER-MATEILLE

Vice-présidente du conseil départemental de l'Aude, en charge de l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap

« UN MODE D'ACCUEIL HUMAIN ET CHALEUREUX »

« Une vie en sécurité, au sein d'une famille, avec un accompagnement au quotidien dans le respect de chacun pour bien vivre ensemble : c'est ce que l'on attend de ce dispositif. Devenir accueillant familial, c'est avoir envie de travailler à son domicile et de donner du sens à son activité en prenant soin d'une ou plusieurs personnes qui ne sont plus ou pas suffisamment autonomes pour vivre seules. C'est offrir un mode d'accueil humain et chaleureux. »

TROIS RAISONS DE VISITER L'EXPOSITION « HENRY DE MONFREID, D'ICI ET D'AVENTURES »

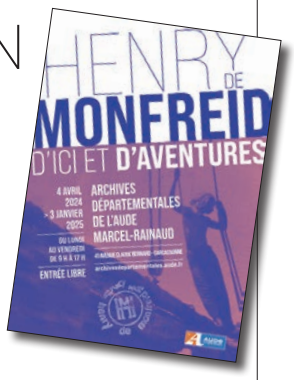

Plongez dans l'histoire d'Henry de Monfreid, aventurier et écrivain audois du 20e siècle aux multiples facettes, à travers une sélection de documents et photographies issue du fonds des Archives départementales de l'Aude Marcel-Rainaud. L'exposition s'accompagne d'une programmation culturelle, à découvrir jusqu'au 3 janvier 2025.

01 L'aventure africaine

En quête d'aventures, Henry de Monfreid décide de quitter son Aude natale en 1911 pour rejoindre l'Afrique de l'Est, où il travaille dans le commerce d'importation de peaux et de café d'Éthiopie, le point d'entrée de son aventure africaine. Engagez-vous sur les traces de l'explorateur grâce une déambulation entre les empilements de cubes imprimés de photos et de récits de l'artiste. En écho à l'exposition, une série de photographies de Lebohang Kganye, artiste contemporaine sud-africaine, est affichée sur le bâtiment pour poursuivre le voyage avec un autre regard.

02 Une personnalité libre et intrépide

Durant plusieurs années, l'aventurier natif de La Franqui se livre à la contrebande en mer Rouge, ce qui lui vaut quelques démêlés avec la justice. Pendant l'entre-deux-guerres, il soutient les troupes italiennes occupant l'Éthiopie et finit emprisonné par les Anglais. Un destin hors du commun, avec ses parts d'ombres et de lumières, que vous pourrez décrypter lors de visites guidées les samedis 16 novembre et 14 décembre à 14 h. Une conférence animée par le photographe Ulrich Lebeuf questionnera la dualité du personnage à travers ses images, le 5 décembre à 19 h.

Visites gratuites sur réserv. au 04 68 11 31 54 ou par mail à archives@aude.fr.
Entrée libre pour la conférence.

03 Des œuvres à foison

Cette fascination pour l'exploration, Henry de Monfreid en a fait sa source d'inspiration. *Les Secrets de la mer Rouge*, sa première œuvre littéraire, a connu un succès immédiat et ouvert la porte à une production de 70 ouvrages. Le fonds d'archives d'Henry de Monfreid, conservé depuis 2018 aux Archives départementales grâce à une collaboration avec Guillaume de Monfreid, son petit-fils, a alimenté l'exposition des écrits, lettres et photos de l'artiste.
Un atelier dédié à la photographie argentique du début du 20e s. est organisé pour les enfants le mercredi 27 novembre à 14 h.

À partir de 12 ans. Gratuit sur réserv. au 04 68 11 31 54 ou par mail à archives@aude.fr.

CLAIRE NICOLAÏ

Médiatrice pour les personnes sourdes et malentendantes

#SOCIAL

VOTRE MISSION ?

« Nous sommes deux médiatrices à travailler pour le Département de l'Aude. Notre première mission est d'accueillir sur site des personnes sourdes et malentendantes pour les aider dans l'accès à leurs droits administratifs ou sociaux. Notre deuxième rôle concerne l'accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne avec une communication adaptée (la langue des signes française, l'écrit, les mimes, les pictogrammes, la transcription écrite instantanée, etc.) afin que ces personnes puissent se faire comprendre des autres. Notre troisième mission est la sensibilisation à la surdité et à la langue des signes pour les professionnels du secteur médico-social. »

QU'AIMEZ-VOUS DANS VOTRE MÉTIER ?

« J'adore cette langue vivante et gestuelle. La pratiquer me donne le sentiment d'être utile pour les autres et correspond selon moi à une réponse à des besoins d'intérêt général. Il est important de préciser que nous ne signons pas les phrases mot à mot mais le sens général de la phrase. »

« Être utile pour les autres.

UN MESSAGE POUR LA CAUSE DES SOURDS ET MALENTENDANTS ?

« Je dirais que la société parle peu du sujet et oublie le volet accessibilité à la communication pour ces personnes. Il serait nécessaire de développer la sensibilisation à la surdité et l'apprentissage de la langue des signes française en milieu scolaire et professionnel (santé, administration, etc.). »

COMMENT AVEZ-VOUS APPRIS LA LANGUE DES SIGNES ?

« J'ai passé 22 ans dans le domaine du handicap en tant qu'intervenante sociale. J'ai été confrontée à des personnes polyhandicapées qui ne pouvaient pas s'exprimer. J'ai d'abord développé des outils sous forme de supports imagés et de pictogrammes, et de la communication tactile. Ensuite, dans une maison d'accueil spécialisée, j'ai rencontré Serge, une personne sourde et aveugle. C'est à ce moment-là que j'ai appris à signer dans les mains. Cela a été l'élément déclencheur de ma reprise d'études pour devenir médiatrice en langue des signes française à l'université de Toulouse. »

UN SERVICE CRÉÉ DÈS 2003 !

Deux médiatrices en langue des signes agissent actuellement pour le Département de l'Aude : Claire Nicolaï à l'ouest et Suzanne Galy à l'est (à l'origine du projet, intervenant seule jusqu'en 2021). Ce service, aujourd'hui intégré à la direction de l'action sociale territoriale, a été créé par le Département dès 2003. Les médiatrices assurent des permanences à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) mais aussi au sein des Maisons départementales des solidarités qui apportent une aide dans les domaines de la prévention, la protection de l'enfance, l'insertion, la lutte contre les exclusions, l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, etc. Les médiatrices se déplacent aussi à domicile.

Contacts : Claire Nicolaï - claire.nicolai@aude.fr - 06 72 86 77 33 (tél, visio, sms)
Suzanne Galy - suzanne.galy@aude.fr - 06 30 72 47 59 (tél, visio, sms)

Quoi de neuf sur les routes ?

Reconstruire, entretenir et développer le réseau routier, tels sont les défis que relèvent au quotidien 420 agentes et agents départementaux. Pour faciliter la mobilité des Audoises et des Audois, le conseil départemental de l'Aude mène des actions qui visent, d'abord, à moderniser l'un des plus importants réseaux de la région, avec 4 300 km de routes, mais aussi à améliorer la sécurité routière et le confort des usagers. Zoom sur les réalisations récemment achevées ou en cours.

RÉFECTION DE LA RD 6113 À LÉZIGNAN-CORBIÈRES

▶ La RD 6113, axe très fréquenté traversant le Département d'est en ouest de Narbonne à la Haute-Garonne, a fait l'objet d'un renouvellement de l'enrobé au niveau de Lézignan-Corbières en direction de Conilhac-Corbières. Le revêtement de la chaussée a ainsi été entièrement refait à neuf au mois de septembre, pour un montant de 600 000 €. Les travaux se poursuivront en 2025 pour rejoindre le village de Conilhac-Corbières.

NOUVEAU REVÊTEMENT POUR LA ROCADE EST DE CARCASSONNE

▶ Durant la première quinzaine de septembre, le Département a procédé au changement des joints du pont de l'Aude et à des travaux de réfection de la couche de roulement sur la rocade est de Carcassonne entre le giratoire de Montredon et le giratoire de Saint-Jean. Ces travaux, destinés à améliorer le confort des usagers de la route sur cette portion, ont été effectués de nuit pour minimiser les nuisances. Tamara Rivel, la vice-présidente du conseil départemental déléguée aux routes et aux mobilités, est venue à la rencontre des équipes à l'œuvre sur le chantier.

TRAVAUX SUR LA RD 6009 ENTRE LA PALME ET LEUCATE

▶ Le Département poursuit le renforcement de la RD 6009 entre Sigean et les Pyrénées-Orientales. Cette année, c'est la section comprise entre le rond-point de La Palme et l'échangeur autoroutier de Leucate qui a été traitée sur une longueur de 2,3 km. Les travaux, d'un montant de 725 000 €, ont été menés de nuit pour minimiser la gêne auprès des usagers. Cette opération d'envergure, portant sur un linéaire de 17,5 km, devrait être terminée d'ici 2026.

TRAVAUX À PADERN : L'ITINÉRAIRE DU SENTIER CATHARE GR 367 MODIFIÉ

▶ Depuis le 30 septembre, les travaux menés pour la sécurisation des parois rocheuses au-dessus de la RD 14 au Grau de Padern entraînent une modification de l'itinéraire du Sentier cathare GR 367. Une déviation temporaire a été mise en place pour les randonneurs. Celle-ci sera maintenue jusqu'au 30 novembre. Veillez à bien respecter la signalisation sur place.

NOUVEL AMÉNAGEMENT DE CARREFOUR À CANET-D'AUDE

▶ Le carrefour situé à l'intersection de la RD 6113 et de la RD 26 est en cours de sécurisation à Canet-d'Aude. Entrepris pour améliorer la sécurité à cet endroit, les travaux vont consister en la mise en place d'un « tourne à gauche », matérialisé par une voie centrale encadrée de deux îlots surélevés. Les véhicules roulant au centre de la chaussée n'auront que la voie d'en face à surveiller avant de tourner sur leur gauche. Le chantier, entamé à la fin du mois de septembre, est prévu pour durer trois mois. Son coût total s'élève à 450 000 €.

Pour connaître l'état du trafic et les conditions de circulation en temps réel, consultez le site inforoute11.fr

#CULTURE

« Collège au cinéma » pour faire briller les toiles

Destiné aux élèves audois, le dispositif Collège au cinéma sensibilise les jeunes au 7e art en mêlant pédagogie et découverte. Cette initiative vise à stimuler la curiosité et affûter l'esprit critique des collégiens et répond à l'ambition affichée du Département de garantir à tous l'accès à la culture. Présentation.

Les partenaires de Collège au cinéma

Le dispositif Collège au cinéma est proposé grâce à la coopération de plusieurs partenaires : le Département de l'Aude, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), Occitanie Films, Ciném'Aude et l'Archipel des Lucioles.

COLLÈGE AU CINÉMA, C'EST QUOI ?

De la sixième à la troisième, Collège au cinéma propose aux élèves de découvrir trois œuvres cinématographiques par an lors de projections organisées à leur intention dans les salles de cinéma et de se constituer, grâce au travail pédagogique d'accompagnement, les bases d'une culture cinématographique tout en développant leur sens critique.

En complément du visionnage en salle, chaque classe peut accueillir un intervenant pendant 2 h durant l'année. Ces interventions comportent un temps théorique (échange, projection et commentaire d'extraits) et un temps ludique (production plastique, travail d'écriture, animation en classe). L'objectif est d'accompagner les films du dispositif de manière vivante et de permettre aux élèves de se les approprier par la discussion et la pratique.

BON À SAVOIR La visite de la cabine de projection est possible sur réservation auprès du cinéma. Des ateliers complémentaires aux 2 h proposées ainsi que des ateliers « Table MashUp » sont également possibles et finançables via le Pass Culture.

LES SALLES DE CINÉMA

- **Le Colisée, à Carcassonne**
- **Veo Cinéma, à Castelnaudary**
- **Théâtre + Cinéma, Scène nationale du Grand Narbonne**
- **Maison des jeunes et des loisirs, à Sigean**
- **Le Familia, à Quillan**
- **Le Palace, à Lézignan-Corbières**
- **L'Élysée, à Limoux**
- **La salle municipale, à Mas-Cabardès**
- **Élie Cabrol, à Pépieux**
- **Le Royal, à Ouveillan**

COMMENT Y PARTICIPER ?

La participation repose sur le volontariat des enseignants qui souhaitent en faire bénéficier leurs classes et doit s'inscrire dans le cadre du projet d'établissement. L'engagement est annuel. À ce titre, chaque classe inscrite doit assister aux trois projections sous peine de rompre le cursus pédagogique. L'inscription s'effectue auprès du Département de l'Aude. Afin de faciliter la transmission des informations aux collèges et aux enseignants concernés, un coordinateur est nommé au sein de chaque établissement.

À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

L'inscription au dispositif Collège au cinéma est ouverte à tous les collèges publics du département de l'Aude et aux classes de 3e des lycées publics professionnels, technologiques et agricoles.

Quelles sont les modalités pratiques ?

➜ Le financement des séances de cinéma

Le prix des places, pour l'année scolaire 2024-2025, est fixé à 2,80 € par élève et par séance. Les places accompagnateurs sont gratuites. Le Département participe à hauteur de 55 %, le reliquat reste à la charge de l'établissement scolaire, soit 1,25 € par élève et par séance.

➜ Le transport vers les cinémas

Le transport des collégiens est organisé pour les établissements nécessitant un déplacement véhiculé et entièrement financé par le Département pour les trois trimestres.

LES FILMS AU MENU DE LA SAISON 2024-2025

Programme 6e/5e

- *Little Miss Sunshine* de Valerie Faris et Jonathan Dayton (2006)
- *Gagarine* de Fanny Liatard et Jérémy Trouilh (2021)
- *Le garçon et le monde* d'Alê Abreu (2013) et *Papillon* de Florence Miailhe (2024)

Programme 4e/3e

- *Little Miss Sunshine* de Valerie Faris et Jonathan Dayton (2006)
- *Camille Redouble* de Noémie Lvovsky (2011)
- *Yuli* d'Icíar Bollaín (2019) et *Papillon* de Florence Miailhe (2024)

NOUVEAUTÉ

Une journée festive « Collège au cinéma » est en cours d'élaboration pour la fin de cette année scolaire. Son objectif ? Réunir tous les acteurs du dispositif autour des restitutions du travail des élèves, de projections de films et de rencontres sur les thématiques « Égalité Femmes/Hommes » et « Lutte contre les discriminations ». À suivre...

LES CITADEL- DU VER- TIGE
AUDE
Le département

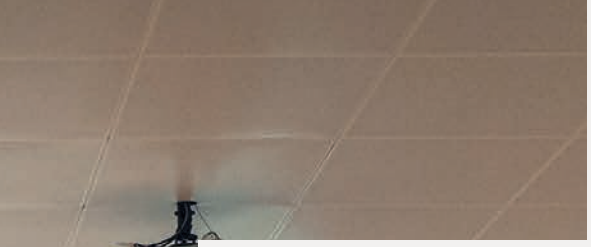

BUDGET CITOYEN 2024-2025 : DÉPOSEZ VOS IDÉES !

Le nom change mais la philosophie reste la même. Le Département de l'Aude lance, le 4 novembre, son « Budget citoyen », doté d'un million d'euros et destiné à financer sur tout le territoire des projets d'investissement proposés par les citoyens et réalisables dans l'année à venir. Après le succès des deux éditions du Budget participatif en 2020 et 2023, le Département renouvelle cette opération avec l'objectif de s'adresser à tous les Audois et de soutenir le tissu associatif et les initiatives citoyennes. Alors, vous avez une idée en tête pour un projet collectif pour votre territoire ou pour le département ? Déposez-la sur la plateforme jeparticipe.aude.fr ! Vous avez jusqu'au 29 décembre pour le faire. Et soyez rassurés, vous serez accompagnés tout au long de la procédure pour concrétiser votre projet. On vous explique tout.

#audeMAG

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE DOSSIER, ÉCOUTEZ CHAQUE SEMAINE LA CHRONIQUE # AUDEMAG SUR LES ANTENNES DES RADIOS ASSOCIATIVES AUDOISES CONTACT FM, RADIO BALLADE, RCF PAYS D'AUDE, RADIO MARSEILLETTE ET RÀDIO LENGA D'ÒC NARBONA

Des projets portés et choisis par les habitants de l'Aude

À PARTIR DE 11 ANS

1 M€

dédié au Budget citoyen 2024-2025, avec un maximum de **50 000 €** par projet

AU MOINS 1 LAURÉAT

dans chacun des **19 CANTONS** et au moins un lauréat parmi les projets d'envergure départementale

Un Budget citoyen pour faire émerger des projets collectifs

Depuis 2019, le Département de l'Aude a porté deux éditions du Budget participatif riches en apprentissages. Chacune a fait l'objet d'un bilan, nourri d'échanges entre le Département et les habitants, pour proposer des pistes d'évolution. Cette troisième édition, qui démarre le 4 novembre, est le fruit de ces réflexions, avec plusieurs nouveautés.

Les grands principes du Budget citoyen 2024-2025

- Une enveloppe d'un million d'euros pour financer à 100 % des projets d'investissement dont le montant maximum sera de 50 000 € et entrant dans les compétences du Département.
- Des projets d'intérêt général, laïques, non discriminatoires, accessibles au plus grand nombre, de dimension collective.
- Une répartition équilibrée des projets sur le territoire audois avec au moins un projet lauréat par canton, et un soutien appuyé aux projets inférieurs à 20 000 €.
- Une commission de suivi associant des citoyens à la démarche, aux côtés des élus et de représentants des instances consultatives du Département.

Les objectifs du Budget citoyen

- Innover et expérimenter un dialogue direct entre le Département et les Audois.
- Favoriser une citoyenneté active en donnant aux habitants de l'Aude la possibilité de proposer ou choisir des projets qui les concernent directement, ou des causes qui leur tiennent à cœur.
- Soutenir le tissu associatif et les initiatives citoyennes.
- Impliquer un plus grand nombre d'Audois.
- Créer une dynamique de rencontres, d'interconnaissance de proximité entre les associations, les citoyens et les acteurs locaux.
- Expérimenter une gouvernance partagée de conception, de suivi et d'évaluation tout au long du dispositif.
- Identifier les besoins du territoire.

Quel calendrier ?

LUNDI 4 NOVEMBRE > DIMANCHE 29 DÉCEMBRE 2024 À MINUIT
Phase « dépôt des idées » et organisation de réunions cantonales de la « Fabrique des idées » pour encourager les initiatives.

JANVIER > FÉVRIER 2025
Phase d'accompagnement des porteurs d'idées pour transformer leur idée en projet.

MARS 2025
Validation de la liste des projets qui seront soumis au vote et accompagnement des porteurs de projets pour lancer leur campagne de vote.

MERCREDI 1ER AVRIL À 0 H > 30 AVRIL 2025 À 18 H
Vote en ligne sur la plateforme dédiée.

MAI 2025
Annonce des résultats et accompagnement des projets lauréats.

Charly SERRES

Président du **CLUB DE PLONGÉE CHAURIEN**, **lauréat du 2e Budget participatif** de l'Aude, avec un projet pour un bateau inclusif et plus écologique.

« Il faut se lancer ! »

« Mon conseil : il faut se lancer ! Vous ne serez pas seuls dans cette aventure car les services du Département sont toujours là pour vous accompagner. Le Budget citoyen de l'Aude permet à des associations comme la nôtre de réaliser des projets qui n'auraient pas pu voir le jour sans ce financement. Cela permet au monde associatif d'aller de l'avant. Lors de la campagne, nous avons beaucoup échangé avec les autres associations locales et partagé sur le thème du bénévolat. C'était très enrichissant ! »

Annick AMANS

Lauréate du premier Budget participatif avec le **COMITÉ HANDISPORT DE L'AUDE** et membre citoyenne de la commission de suivi de la seconde édition.

« Préparez un projet clair »

« Avant de déposer son dossier, il est impératif de bien définir son projet. En un mot : préparez un projet clair, qui tienne la route ! Il faut bien garder en tête que le Budget citoyen finance des dépenses d'investissement et non de fonctionnement. Ensuite, il faut voter et faire voter. C'est très important. Il ne faut pas hésiter à aller vers les gens, sur les marchés par exemple. Ils y sont sensibles. Au final, pour les projets lauréats, c'est de la fierté et du bonheur d'avoir pu aider son association. »

VALÉRIE DUMONTET
Vice-présidente du conseil départemental de l'Aude déléguée à la démocratie participative et à la jeunesse.

« RECRÉER UN LIEN DE CONFIANCE ENTRE LES CITOYENS ET LE POLITIQUE »

« L'Aude fait partie de la vingtaine de Départements qui ont mis en place ce programme de Budget citoyen. La participation des citoyens est un enjeu essentiel à la bonne marche de notre démocratie. C'est un formidable levier pour les habitants et pour redonner du sens à l'action publique. Cette alliance entre la démocratie directe et la démocratie participative, c'est une voie d'avenir. Le Budget citoyen est un moyen pour recréer un lien de confiance entre les citoyens et le politique, et les rapprocher de la décision publique. Il peut être une réponse à certains de nos concitoyens qui ont parfois le sentiment de ne pas être entendus ou écoutés. »

LE BUDGET CITOYEN 2024-2025 EN PRATIQUE

Règlement, modalités pour déposer son idée, instruction des projets, fonctionnement du vote… On vous explique tout sur les modalités pratiques de cette nouvelle édition du Budget citoyen.

ZOOM SUR

la « Fabrique des idées »

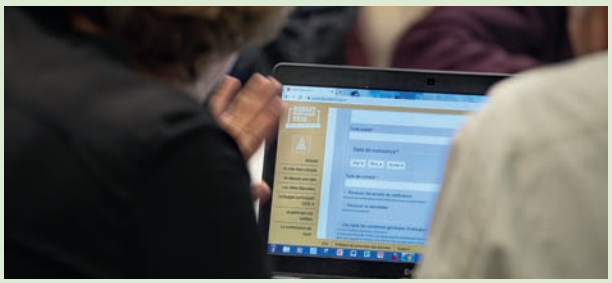

Des réunions publiques, intitulées « Fabrique des idées », vont être organisées dans chaque canton de l'Aude pour aller au plus près des Audois. Ces réunions seront l'occasion pour les participants de rencontrer les élus du territoire et l'équipe projet du Budget citoyen. Ils pourront poser leurs questions au sujet de la démarche, découvrir les fonctionnalités de la plateforme numérique, accéder à de la documentation, échanger sur leurs idées avec les habitants et associations. Pour résumer, la Fabrique des idées, c'est un peu la boîte à outils de toutes les personnes intéressées par le Budget citoyen !

Programme complet des réunions à retrouver sur **aude.fr** et **jeparticipe.aude.fr**

Qui peut déposer une idée ?

Tous les habitants de l'Aude à partir de 11 ans.
Toutes les associations ayant leur siège social dans l'Aude.

Où et comment déposer une idée ?

Le dépôt d'idées se fait uniquement sur un formulaire dédié, accessible en format numérique ou papier.
Les formulaires peuvent être :

- Complétés en ligne sur la plateforme numérique dédiée, jeparticipe.aude.fr
- Transmis par email à l'adresse budgetparticipatif@aude.fr
- Retirés et déposés dans les locaux du Département et transmis par courrier adressé à Direction de projets citoyenneté et démocratie participative - Conseil départemental de l'Aude - Allée Raymond-Courrière - 11 855 Carcassonne Cedex 9
- Déposés auprès des équipes qui seront présentes lors des événements autour du Budget citoyen.

Quand déposer une idée ?

Du lundi 4 novembre au dimanche 29 décembre 2024 à minuit. Durant toute cette phase, les contributeurs pourront déposer leurs idées 24h/24h sur la plateforme numérique. Pour les dépôts transmis par voie postale, le cachet de la poste fera foi.

Quels projets seront soumis au vote ?

Lorsqu'une idée est déposée, celle-ci n'est pas directement publiée sur la plateforme jeparticipe.aude.fr. Sa recevabilité sera examinée selon les critères suivants :

- Entrer dans les domaines d'intervention du Département : solidarités (autonomie, insertion, personnes âgées, handicap, enfance), éducation, jeunesse, sport, environnement, cadre de vie, tourisme et loisirs, culture et patrimoine, numérique, agriculture et forêt, développement durable, intervention sur route départementale et sécurité routière, etc.
- Être localisée dans l'Aude
- Relever de dépenses d'investissement
- Respecter les valeurs de laïcité et de non-discrimination
- Être d'intérêt général, à but non lucratif, de portée collective et accessible au plus grand nombre.
- Répondre à au moins à un des 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies.

Chaque idée recevable sera publiée

Dans tous les cas, chaque contributeur sera informé des suites données à son idée. Si son idée est jugée non recevable, il sera informé du motif et dans la mesure du possible orienté vers un dispositif plus adapté.

Qui pourra voter ?

Tous les habitants de l'Aude à partir de 11 ans pourront participer au vote.

Où et comment voter ?

Les votes se feront uniquement sur la plateforme numérique jeparticipe.aude.fr du mardi 1er avril à 0 h au mercredi 30 avril à 18 h. En cas de difficulté d'accès à une connexion Internet ou à un ordinateur, il sera possible se rendre dans l'une des structures identifiées par le Département pour voter. Une personne ne pourra voter qu'une seule fois.

Pour valider son vote, chaque votant devra choisir deux projets :

- Un projet au choix
- Un projet égal ou inférieur à 20 000 €.

La commission de suivi, un maillon essentiel

Associant des citoyens volontaires tirés au sort aux côtés des élus départementaux et des représentants des instances consultatives du Département, la commission de suivi permet de garantir l'implication des habitants tout au long du dispositif. Son rôle est de suivre la démarche, de s'assurer de la bonne conduite du projet, d'arbitrer et de participer à l'évaluation.

Elle est composée de 36 membres : 12 élus départementaux, 12 membres des instances consultatives (Comité économique, social et environnemental, Conseil départemental des jeunes, Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie), 12 personnes non élues, tirées au sort sur une liste de volontaires (les porteurs d'idées et de projets ne sont pas admis). Si vous souhaitez en faire partie, n'hésitez pas à vous signaler auprès du Département !

Pour tout savoir sur le Budget citoyen du Département de l'Aude, rendez-vous sur le site **aude.fr** ou sur la plateforme **jeparticipe.aude.fr**.

DEUX PRÉCÉDENTES ÉDITIONS RÉUSSIES

Pour sa première édition en 2019-2020, le Budget participatif avait vu 259 projets déposés et 32 projets lauréats choisis par les Audoises et les Audois. Plus de 11 000 personnes avaient participé au vote en ligne. L'intérêt du public pour le Budget participatif s'était accru lors de la 2e édition en 2022-2023 avec une participation dépassant les 21 000 votants pour départager les 185 projets en lice ; 27 lauréats avaient alors été désignés. C'est lors de cette 2e édition que le principe de désigner *a minima* un lauréat par canton avait été instauré afin de favoriser l'équilibre territorial. En deux éditions, ce sont déjà 59 projets qui ont pu voir le jour et se concrétiser dans notre département, grâce aux initiatives citoyennes portées par les habitants de l'Aude.

AGENDA

Rugby à XV
29 novembre, stade Albert-Domec, à Carcassonne

La date est cochée depuis longtemps dans l'agenda des supporters. Le 29 novembre aura lieu le premier derby de l'année entre les deux clubs phares du département, l'US Carcassonne et le Racing Club Narbonnais. La rencontre se jouera au stade Albert-Domec pour le compte de la 12e journée du championnat de National de rugby à XV. Show devant !

www.uscarcassonne.com
www.rcnarbonnais.fr

Championnat régional de canicross
1er décembre, à Narbonne

Après la Cani'Narbonnaise, organisée il y a un an au parc de la Campane, place cette fois-ci au Championnat régional de canicross de la région 8. Vont se succéder des épreuves de canicross mais également de caniVTT et canitrott. Les benjamins, minimes et cadets auront aussi droit à leur canicross durant cette journée. Un village regroupant divers professionnels du monde canin et une tombola au profit des protégés du refuge Arpan de Narbonne complèteront le tableau de ce championnat.

Gruissan Kinetik Trail
7 et 8 décembre, à Gruissan

Le trail hivernal de Gruissan fêtera ses vingt ans l'an prochain. En attendant, pour cette 19e édition, il y en aura encore pour tout le monde durant deux jours en décembre. On démarrera tranquillement – si l'on peut dire – le samedi avec le Trailhounet (18 km), la Ronde des chevriers (12 km), la marche nordique, la randonnée pédestre, ainsi que deux parcours pour les enfants (1 et 2 km). Le dimanche sera réservé au Kinetik Trail (50 km) et à Las Caladas (25 km), avant la remise des récompenses.

www.gse-oragnisation.org

TRIATHLON

UN 7e SWIMRUN TOUT SOURIRE

On ne change pas une recette qui a fait ses preuves. Le Triathlon Club Carcassonne a organisé, le 14 septembre dernier, son septième Swimrun autour du lac de la Cavayère, pour le plus grand plaisir des amateurs et des novices, ravis de découvrir cette discipline mêlant course à pied et natation. Deux distances étaient au menu : 10 km avec un parcours sur les pourtours du lac et 20 km pour apprécier les paysages offerts par les vallons de la garrigue carcassonnaise.

HANDISPORT

UN 22e TOUR DE L'AUDE RÉUSSI

Du 17 au 20 septembre, le Tour de l'Aude handisport a permis, durant quatre étapes, à des cyclistes en situation de handicap moteur ou sensoriel d'aller à la rencontre de 1 500 élèves de 12 écoles de l'Ouest du département et de les sensibiliser à la question du handicap. Le Limouxin, la Haute-Vallée de l'Aude, la Malepère, la Piège, le Lauragais, le Carcassonnais et le Minervois étaient au programme de cette 22e édition, une nouvelle fois riche en partage et en convivialité entre sportifs, écoliers, professeurs et élus des villes étapes.

MAÉVA FEUMI

Déjà reine des rings

Championne de France amateur de boxe éducative en 2022 et 2023, puis championne de France amateur cadette en 2024, la Narbonnaise Maéva Feumi est, à 16 ans, un espoir de la boxe audoise. Cette année, ses succès ont fait d'elle une lauréate des Victoires audoises du sport féminin, remises par le Département.

Maéva Feumi : « Je reste une athlète comme les autres. »

Comment es-tu venue à la boxe plutôt qu'à un autre sport ?
Maéva Feumi J'ai commencé à m'entraîner à l'âge de 11 ans avec mon père, lui-même ancien boxeur. Grâce à lui, j'ai pu acquérir des notions de base et j'ai appris à aimer ce sport. Six mois plus tard, je me suis inscrite au Boxing Club Narbonnais.

Personne n'a essayé de te dissuader de te lancer dans la boxe ?
M.F. Lorsque j'ai commencé et que j'ai gagné mes premiers titres, j'étais en boxe éducative, une boxe beaucoup plus contrôlée : c'est du « toucher » et donc moins dangereux. Mon entourage était confiant et très supporteur. En revanche, lorsque la question de mon passage en amateur s'est posée, étant donné que les coups appuyés sont autorisés, il a été plus réticent. En dépit de leur première appréhension, mes proches m'ont toujours soutenue, bien évidemment.

Que t'apporte la boxe en termes de personnalité et d'épanouissement personnel ?
M.F. Le fait d'avoir une activité physique régulière me permet de me dépenser au quotidien. De plus, ça m'a aidée à grandir et à mûrir car la boxe nécessite une grande rigueur. Elle a aussi contribué à ce que j'aie beaucoup plus confiance en moi et en mes capacités.

Être une championne à 16 ans, c'est difficile à gérer ?
M.F. Je suis très fière de mes titres et de mon parcours, bien entendu, mais il est vrai que j'ai du mal à réaliser l'accomplissement que cela représente à un si jeune âge. Concrètement, mon quotidien n'a pas été impacté et quand je pars m'entraîner, je reste une athlète comme les autres. Je n'ai pas de traitement particulier et cela me permet de garder les pieds sur terre, en restant concentrée sur mon évolution.

Quels sont tes objectifs pour l'avenir ?
M.F. Cette année est une année particulière pour moi. Pendant quatre ans, je me suis focalisée sur la boxe, ce qui m'a permis d'arriver où j'en suis. Avec mes parents et mon club, on s'est toujours mis d'accord sur le fait que l'école demeurait très importante. C'est pourquoi, cette saison, je ne prépare pas de grosse épreuve sportive comme des championnats de France, mais je me concentre sur une épreuve scolaire : le bac de français.

Que pensent tes amis de ta pratique de la boxe ?
M.F. Ils sont très fiers de moi. Ils m'encouragent et comprennent mes contraintes, notamment quand je ne suis pas disponible pour sortir avec eux en raison de mes entraînements ou de mes compétitions.

Es-tu fière d'être une championne audoise ?
M.F. En effet, je suis extrêmement fière d'être Audoise et très reconnaissante de ce que le Département fait pour moi, notamment en m'invitant lors de cérémonies. Cela permet de mettre en avant mon sport.

Nadine Egéa

Une spectatrice éclairée

#THÉÂTRE

Fidèle abonnée des salles de spectacles, Nadine Egéa est présidente de l'Association de théâtre populaire (ATP) de l'Aude. Cet automne, l'association propose une riche programmation, notamment lors du festival Temps de cirques dans l'Aude.

Nadine a rencontré le théâtre par le fruit de hasards, grâce à l'émission télé *Au théâtre ce soir* et à la MJC de Narbonne durant son enfance. Ancienne directrice de l'école maternelle Jean-Macé à Carcassonne, elle est une spectatrice assidue des salles aux rideaux rouges, grande amatrice d'écriture dramatique contemporaine, et elle devient bénévole à l'ATP de l'Aude dans les années 1990. *« C'est une histoire de passion, de partage et de générosité pour faire vivre le spectacle vivant. »* Né du théâtre populaire et porté par Jean Vilar à Avignon, le projet audois s'inscrit dans l'esprit des ATP réparties sur le territoire national, dont huit sont installées en Occitanie. Pour leur programmation, les bénévoles assistent à plus de 150 spectacles par an. *« Nous sommes tous des spectateurs programmateurs et fonctionnons en commission de programmation. Nous favorisons la rencontre entre le public et l'artiste dans une recherche permanente de convivialité. »* L'association programme chaque année une quinzaine de spectacles professionnels en itinérance sur le territoire, mène des actions dans les établissements scolaires et participe aux projets départementaux comme Scènes d'enfance, Collèges au théâtre ou encore Temps de cirques dans l'Aude. Ce dernier voit des acteurs culturels tels que l'Oreille du Hibou, 11bouge, la Scène nationale du Grand Narbonne ou encore le Théâtre dans les Vignes et l'ATP diffuser des spectacles de cirque dans tout le département *« pour aller au plus près du public »*. Soutenue par le Département de l'Aude, l'ATP souligne le climat de confiance qui lie les deux entités. *« C'est important de se sentir libre de ses choix. Aller voir un spectacle avec l'idée de le proposer dans l'Aude est une posture de spectateur particulière. Être spectateur est un acte de résistance et de partage,* souligne Nadine. *Nous aimons les sujets d'actualité où les auteurs et les autrices trouvent les mots pour ouvrir plus largement notre vision du monde actuel. »*

WWW.ATPDELAUDE.COM

> « Être spectateur est un acte de résistance et de partage.

Un auteur, un livre
Laurence Turetti, *Ces Audois qui ont fait l'Histoire*

Dans *Ces Audois qui ont fait l'Histoire*, Laurence Turetti invite le lecteur à découvrir l'histoire régionale en rendant hommage aux grandes figures de l'Aude. Elle met en lumière des personnages emblématiques tels que Marcelin Albert, leader de la révolte viticole, et Charles Trenet, chanteur légendaire. À travers cinquante portraits d'écrivains, peintres, hommes et femmes politiques, médecins, sportifs, scientifiques et artisans, elle propose une approche originale pour explorer la mémoire de l'Aude. L'auteur sait également mettre en valeur des personnages moins connus, comme Félix Armand, prêtre bâtisseur, ou Françoise de Cezelli, héroïne de guerre. Cérès Franco, galeriste passionnée, est également célébrée pour sa contribution à l'art contemporain.

Historienne et journaliste, Laurence Turetti est issue d'une famille vigneronne de l'Aude et vit près de Limoux. Elle a publié plusieurs ouvrages sur l'histoire régionale, notamment sur la viticulture et l'archéologie.

Laurence Turetti, *Ces Audois qui ont fait l'Histoire*, Le Papillon Rouge Éditeur, octobre 2024, 264 p., 21,90 €

LE COUP DE CŒUR
d'Arts Vivants 11

« Jubilä » de Leïla Martial

Vocaliste « multi-timbrée », telle qu'elle se qualifie, Leïla Martial embarque le public dans une traversée drolatique et étonnante. Passant du murmure au cri, du français à l'anglais à une langue inventée, cette magicienne vibre par toutes les cordes, combinant les techniques vocales et les styles : *a cappella*, chant lyrique, vocalises, beatboxing… Elle pioche des morceaux dans un répertoire, y ajoute ses compositions, improvise et module sa voix à loisir pour devenir Bach, Édith Piaf ou DJ de camping. Poétesse, chanteuse, danseuse, Leïla Martial est tout à la fois, loufoque et intense. Elle célèbre ce joyeux bazar intérieur que chacun porte en soi. Ce lieu où nos émotions, souvent contradictoires, finissent par créer une belle harmonie. Son nouveau spectacle intitulé *Jubilä* est à découvrir à Couiza dans le cadre des Scènes d'Aude et d'Ariège - Les Pierres de Gué.

Dimanche 15 décembre à 17 h,
salle Robert-Capdeville, à Couiza
lespierresdegue.com

PREMIÈRES PAGES, POUR DÉCOUVRIR LE PLAISIR DE LIRE

Avec l'opération Premières Pages, le Département de l'Aude offre à chaque enfant né en 2023 un exemplaire du livre *Petits mondes* d'Agnès Domergue et Clémence Pollet. Cette année, 1 800 enfants ont ainsi reçu leur premier album. L'objectif ? Donner envie aux plus jeunes de découvrir le plaisir de la lecture et réduire les inégalités d'accès aux livres. Ce geste symbolique permet d'ouvrir la porte des histoires à tous les enfants, même ceux qui n'ont pas forcément l'habitude d'avoir des livres à la maison.
Avec *Petits mondes*, les tout-petits sont invités à explorer un univers poétique où les images se transforment : des oreilles de lapin deviennent des feuilles, le nez d'un chat se change en fleur. Une manière douce et ludique de stimuler leur imagination et leurs sens. Cette opération, plus qu'un simple cadeau, est une invitation à rejoindre le réseau des bibliothèques de l'Aude. Ces lieux regorgent d'animations pour les familles, avec des lectures, des ateliers et des découvertes autour du monde du livre. Parce que la lecture est un trésor à partager dès le plus jeune âge !

aude.fr

UNE SÉLECTION DE SPECTACLES ET D'ANIMATIONS POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES ÂGES. POUR RETROUVER TOUT CE PROGRAMME, RENDEZ-VOUS SUR AUDE.FR/AGENDA ET SUR GPS-SPECTACLES.FR.

JUSQU'AU 3 JANVIER

Henry de Monfreid, d'ici et d'aventures

EXPOSITION | Carcassonne

Les Archives départementales Marcel-Rainaud accueillent une exposition exceptionnelle sur la vie et l'œuvre de l'artiste et aventurier audois Henry de Monfreid. Une épopée à découvrir sans détour, accompagnée d'une riche programmation de conférences et de rencontres *(lire aussi « Tip Top » p. 12)*.
Gratuit
archivesdepartementales.aude.fr

NOVEMBRE

JUSQU'AU 29 NOVEMBRE

Jazz/Conilhac

FESTIVAL | Conilhac-Corbières

Un savant mélange d'artistes internationaux et de nouvelles découvertes de la scène jazz. Telle est la promesse du festival Jazz/Conilhac en terre d'Aude, qui se tiendra du 2 au 29 novembre, avec Richard Galliano en tête d'affiche. Préparez-vous à vibrer au son des saxos, trompettes et pianos enflammés !
Tarifs : 15 à 32 € par concert
jazzconilhac.fr

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

Les rockeurs ont du cœur

17H | CONCERT SOLIDAIRE | Palaja

© DR

Un concert au profit de l'enfance défavorisée donné par trois groupes locaux qui ont du cœur : Espèce de fanfare (rock, funk), A 3 Reprises (pop, folk et chanson) et The Rockidz (pop, rock). En offrant un jouet neuf ou à l'état neuf d'une valeur minimale de 10 €, vous gagnez une entrée !
Gratuit -18 ans
facebook.com/events/498346142988315

DU 15 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Celle qui reste

EXPOSITION PHOTO | Carcassonne

© J. Parisot

Entre autoportraits et portraits des êtres qui manquent, la photographe et plasticienne Juliette Parisot modèle la lumière pour donner une place au vent, à la béance et à la douleur de l'absence. Une exposition du GRAPh, à découvrir à la Maison des Mémoires.
Gratuit - rens. : 04 68 71 65 26
cmi.graph@gmail.com

MARDI 19 NOVEMBRE

Tempête dans un verre d'eau

19H15 | THÉÂTRE D'OBJETS | Limoux

© Marie Carrignon

Un conférencier pas du tout académique nous embarque sur son île imaginaire où des tempêtes apocalyptiques font ressurgir ses souvenirs d'enfance. Avec maladresse et conviction, il mêle tragédie personnelle et comédie shakespearienne.
Tarifs : 7 à 17 €
atpdelaude.com

DU 26 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE

Temps de cirques dans l'Aude

FESTIVAL | Aude

Ce rendez-vous annuel mettant à l'honneur les arts du cirque propose des spectacles, ateliers, rencontres et animations, accessibles à tous les publics. Une programmation éclectique et de qualité, qui attire chaque année des compagnies venues des quatre coins du monde.
aude.fr

DÉCEMBRE

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Des électeurs ordinaires

17H | RENCONTRE LITTÉRAIRE | Lagrasse

Félicien Faury, auteur de l'ouvrage *Des électeurs ordinaires* (Seuil, 2024), présente son enquête en Sud-PACA sur la sociologie du vote RN, explorant la normalisation du racisme et du lepénisme. La discussion sera suivie d'un échange avec le public à la libraire Les arts de lire.
Gratuit
www.abbayedelagrasse.fr

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Carmen Maria Vega

20H30 | CONCERT | Capendu

En duo avec le musicien Antoine Rault, Carmen Maria Vega s'autorise tout. Réinventant et mélangeant les styles, rock, chanson et électro, pour un concert anticonformiste.
Tarifs : 2 à 15 €
11bouge.com

Nomades

19H | CONCERT | Narbonne

Quand trois instruments à vent (flute, saxo et tuba) rencontrent le oud, l'alchimie se produit. Quatre artistes aux intonations et histoires différentes à découvrir lors d'une soirée concert qui se clôturera autour d'une dégustation de vin.
theatrecinema-narbonne.com

MARDI 17 DÉCEMBRE

Je suis tigre

19H | JEUNE PUBLIC | Ferrals-les-Corbières

© Marc Ginot

Associant danse et acrobatie, Florence Bernad met en scène une fable sensible et visuelle, illustrée par les dessins d'Anaïs Massini. Le spectacle invite les enfants à se questionner sur la tolérance, le partage et l'amitié sans frontière. À l'Espace culturel des Corbières.
Tarif : 5 €
ccrlcm.fr

VISITEZ « LA MAISON AUX CENT FENÊTRES »

La nouvelle exposition permanente de la Maison des Mémoires à Carcassonne, *La Maison aux cent fenêtres : quatre siècles d'histoire,* a été inaugurée le 20 septembre dernier. L'histoire patrimoniale de cet espace culturel départemental est mise à l'honneur à travers cette exposition créée en partenariat avec le lycée Stéphane-Hessel de Toulouse. Des riches marchands drapiers aux discrètes besogneuses, l'exposition propose de suivre l'évolution de la maison, ses transformations et la diversité de ses habitants du 17e au début du 20e siècle.

Maison des Mémoires - 53 rue de Verdun à Carcassonne
Ouv. du mardi au samedi, de 9 h 45 à 13 h et de 14 h à 18 h - Entrée gratuite

PHOTOGRAPHE : PASCAL RODRIGUEZ

Majorité départementale de gauche - Unis pour l'Aude

ATTAQUER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, C'EST PRIVER NOS CONCITOYENS DE SERVICES PUBLICS LOCAUX !

HERVÉ BARO
Président du groupe
Vice-président du conseil départemental

Les finances publiques nationales ne sont pas au beau fixe. Ce n'est rien de le dire. La dette publique est devenue le deuxième poste de dépenses de l'État. En 2027, il sera même le premier poste, supplantant l'Éducation nationale. Cette situation a un réel impact pour le pays. Nous empruntons à des taux supérieurs à la Grèce pour les prêts à cinq ans !

Donc, sur le principe, le gouvernement a raison d'agir. Mais sur la méthode, on est loin du compte.

D'abord, il faut rappeler que ceux qui sont à la tête du pays ne sont pas étrangers à la situation que nous connaissons. Les baisses de prélèvements ont largement profité aux plus riches et aux multinationales (ISF, flat tax) plutôt qu'aux ménages des classes moyennes et populaires ou des petites et moyennes entreprises. Et maintenant, le gouvernement vient crier au loup. Pourtant, chacun sait que diminuer des recettes sans contenir les dépenses n'a jamais permis d'obtenir un équilibre financier.

L'on entend parler de propositions de taxation des plus hauts revenus ou des superprofits des entreprises. Gageons qu'elles soient réellement mises en œuvre. À gauche, nous y serons vigilants.

Nous sommes très vigilants aussi au sort réservé aux collectivités territoriales car elles font l'objet de coupes sombres sur des bases injustes et iniques.

Les collectivités ne sont responsables que de 8 % de la dette publique et n'ont pas le droit de présenter de budget en déficit. Et pourtant, elles devraient contribuer à l'effort de la nation dans des proportions bien plus grandes (50 % d'efforts en plus !).

Parmi elles, alors que nous y assumons des missions de solidarités humaines et territoriales indispensables à la cohésion sociale, les Départements pourraient se voir largement ponctionner de leurs recettes, sans pouvoir maitriser leurs dépenses. Car rappelons bien que nous ne choisissons pas – et c'est heureux – le montant et les conditions de versement du RSA, de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH). Et que nous subissons aussi toute une série de décisions gouvernementales qui nous fait dépenser plus, sans que nous le voulions.

Il faut sortir de cette approche inique. C'est le combat parlementaire qui se mène actuellement sur les projets de loi de finances pour les faire évoluer vers plus de justice et d'équité. Car baisser les budgets des collectivités, cela revient à priver chacune et chacun d'entre nous de services publics de proximité et de soutien aux projets et aux acteurs locaux.

Transition écologique audoise - Unis pour l'Aude

LA VITICULTURE A DE L'AVENIR DANS L'AUDE

SANDRINE SIRVENT
Présidente du groupe
Conseillère départementale

Le changement climatique est là. Il se manifeste par une sécheresse sans précédent sur le littoral audois et les Corbières notamment, avec des conséquences dramatiques pour la viticulture. Malgré cela, les écologistes sont convaincus que cette culture n'est pas vouée à disparaître. Du moins, si elle s'adapte.

L'épisode de sécheresse, inédit par sa durée, entraîne une baisse de production drastique : de 30 % jusqu'à 80 %. Même les secteurs irrigués sont en tension et subissent, dans le même temps, la crise du vin avec des difficultés à écouler les stocks. Dans ces conditions, il est impossible d'augmenter les prix de la maigre récolte, quelle qu'en soit la qualité. Dans les secteurs non irrigués, certaines vignes ne survivront pas à ces trois années de sécheresse.

Pourtant, des solutions d'adaptation existent pour la viticulture audoise : cépages plus résistants aux maladies et à la sécheresse, diversification, agroforesterie qui peut permettre de faire cohabiter deux cultures, tout en apportant une ombre protectrice... Pour assurer un revenu complémentaire, la production d'énergies renouvelables est aussi une possibilité, en tenant compte des enjeux paysagers et écologiques. Un levier très important d'adaptation réside dans nos sols qui, une fois restaurés, peuvent retenir jusqu'à 20 % d'eau supplémentaire.

L'irrigation fait évidemment aussi partie des solutions. À Gruissan, l'utilisation des eaux usées permet d'irriguer : une option intelligente en zone littorale. Pour d'autres secteurs, les retenues collinaires ou les micro-forages feront nécessairement partie de l'éventail de solutions à inventer. Nous alertons toutefois : vouloir irriguer à tout prix et ne rien vouloir changer aux habitudes et pratiques actuelles se soldera par un échec.

Ces adaptations prendront des années avant d'être fonctionnelles. Au cœur de la crise, sans trésorerie, et pour certains avec des vignes qui ne survivront pas à 2024, les viticulteurs ne peuvent pas escalader seuls le mur climatique et économique qui s'élève devant eux. Pour les écologistes, les viticulteurs doivent être soutenus financièrement pour leur permettre de passer la crise actuelle et engager leur adaptation.

Un plan de la transition climatique pour la viticulture audoise doit viser l'adaptation des cultures, la souveraineté alimentaire, reconnaître le rôle de prévention des incendies et d'entretien des paysages, richesse patrimoniale et vitrine attractive pour le tourisme.

La Camva met les bouchées doubles pour la viande audoise

La Coopérative artisanale des métiers de la viande audoise (Camva) a été créée il y un demi-siècle par un groupement d'artisans traiteurs dans le but de s'approvisionner de façon privilégiée auprès des éleveurs du territoire. Cette organisation coopérative reste à ce jour unique en France. Gage de qualité pour les consommateurs, elle alimente une quarantaine de boucheries, mais aussi des restaurants, les collèges et les écoles du département et plusieurs maisons de retraite.

1973
Création de la Coopérative artisanale des métiers de la viande audoise (Camva).

2020
La Camva rejoint l'association des Viandes des Pyrénées audoises (VPA).

100 adhérents, **415** comptes ouverts et **9** salariés.

3,5 M€
de chiffre d'affaires annuel.

769 TONNES
de viande transformées par an.

2024
La Camva obtient l'agrément pour la découpe de viande bio.

Un cinquantenaire en pleine forme !

Adhérents, professionnels, personnalités politiques… Le large public rassemblé en juillet dernier dans l'espace de réception du stade Albert-Domec à Carcassonne illustre bien la place prise en 50 ans par la Camva sur notre territoire. Plus de 250 personnes étaient réunies pour fêter le cinquantième anniversaire de la structure autour de son président Michel Rabat et du directeur Julien Pech. Pour le Département, Alain Giniès, vice-président délégué à l'économie de proximité, à l'agriculture et au tourisme, a salué l'efficacité du travail fourni par la coopérative et la qualité des viandes proposées aux consommateurs audois.

budget citoyen #3

PROPOSEZ VOS IDÉES POUR L'AUDE !

Déposez votre dossier :

Du 4 novembre
au 29 décembre 2024

jeparticipe.aude.fr

AUDE LE DÉPARTEMENT